

specif

Lettre n°12
Octobre 2005

Specif a 20 ans

Association loi 1901, Specif a pour but de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche en informatique, d'assurer une coordination entre les divers centres d'enseignement supérieur et de recherche en informatique, de développer les échanges avec le monde socio-économique, et de créer des liens de solidarité entre ses membres.

Edito

par Pierre Lescanne, Président de Specif

Qui a échangé une carte de visite avec un collègue étranger a eu l'occasion de constater l'importance du doctorat. Tel collègue allemand sera fier de faire précéder son nom de celui de «Herr Doctor» tandis qu'aux États-Unis, les trois lettres PhD suivront les noms et prénoms de votre interlocuteur ou les deux lettres Dr les précéderont et tout autant que le nom de son entreprise, elles feront partie de sa présentation. Hors la médecine, un tel respect du doctorat n'existe pas aussi clairement en France. En famille ou entre amis, on demandera au jeune docteur le titre de sa thèse et devant la technicité, on aura un sourire poli, sans plus. Très généralement quelle est la place du docteur dans la société ? Et plus spécifiquement (ou SPECIFIquement) quelle est la place du docteur en informatique ou en STIC dans le tissu social et entrepreneurial ? La fiche 10, de l'avant-projet de loi de programme pour la Recherche affirme: «Il est souhaitable de conférer à ce diplôme [de doctorat] tout le prestige qu'il possède dans les grands pays de recherche, où il ouvre à ses titulaires d'excellentes carrières, aussi bien dans le secteur public qu'en entreprise». Si à SPECIF, nous partageons ce vœu, nous savons qu'il faut des moyens, une volonté et une communication sur le sujet. Nous avons encore en mémoire les paroles de ce représentant (heureusement minoritaire) d'une grande entreprise du logiciel qui déclarait à notre congrès de Clermont-Ferrand que son entreprise n'a pas besoin de docteur (sic) car ils n'ont pas appris à travailler plus de 35 heures (resic) et qu'ils n'ont pas appris à travailler en équipe (reresic). Quand je constate le manque d'imagination de certaines de nos entreprises, que je vois les bureaux allumés tard le soir et que je vois nos doctorants en discussions passionnées ou en plein développement logiciel collectif à travers des outils coopératifs, je me dis que l'image du docteur a encore une large marge de progression, doux euphémisme. Mais face à nos vœux et à nos efforts, il y a les attentes des futurs ou jeunes docteurs que je résume par ces trois questions : «Où ?» «Comment ?» «Pourquoi ?» et que je reformule ainsi : «Dans quel contexte local, régional, européen et international et dans quel laboratoire, quelle équipe de recherche et quelle entreprise ?» «Avec quel financement ?» «Pour quel avenir professionnel ?». Certes à SPECIF, nous semblons surtout poser des questions, car bien que nous y réfléchissions depuis longtemps, les réponses ne sont ni simples, ni toutes faites, ni universelles. Si comme nous, vous vous posez ces questions, que vous soyez doctorants, jeunes docteurs ou chercheurs seniors, alors je vous donne rendez-vous à Saint-Étienne les 11, 12 et 13 janvier 2006.

Sommaire

- . Edito
- . Congrès Specif 2006
- . Forum dédié à la recherche
- . 20 ans déjà

Congrès Specif à Saint-Etienne

11, 12 et 13 Janvier 2006

Doctorat – Charte de thèse – Financement
Europe et international – Point de vue des industriels.
Insertion professionnelle

Le congrès 2006 de SPECIF se déroulera à Saint-Etienne les 11, 12 et 13 janvier 2006. Ce congrès est organisé depuis 13 ans dans les villes universitaires françaises, les trois dernières éditions ayant eu lieu à Toulon, Lille et Clermont-Ferrand.

Ce congrès est un temps fort pour les enseignants/chercheurs en informatique de toute la France. Il permet à la communauté de se réunir et de débattre de sujets dont la portée est générale : citons, ces dernières années des débats concernant l'enseignement de l'Informatique dans les filières non spécialistes, la réforme du LMD ou la recherche en Informatique. Le thème général cette année portera sur le doctorat en Informatique. De nombreux participants de toute la France sont attendus pour partager autour de tables rondes et d'ateliers spécifiques les expériences concernant le Doctorat et les modifications prévisibles dans le cadre du LMD. Des collègues européens et des industriels seront aussi conviés afin de mettre en perspective cette réforme dans le contexte international. Une place spéciale sera faite aux doctorants en Informatique : nous espérons que de nombreux doctorants viendront se joindre aux travaux et participer à la réflexion commune.

Ce congrès coïncide également avec les 20 ans de l'association SPECIF. Par conséquent les anciens Présidents

de l'association seront invités ainsi que de nombreuses personnalités (CNRS, Ministère, CNU...) Le banquet du jeudi soir sera l'occasion de faire le point sur ces vingt premières années ...

Parmi les points qui seront débattus lors des travaux citons :

- Le financement des thèses : quelles possibilités ? Quelles solutions ? Qu'est ce qui représente un bon équilibre ? Les co-tutelles peuvent-elles servir de financement ? Comment la nouvelle loi répond-elle à nos attentes en matière de financement ?
- Doit-on être salarié/allocataire pour faire une thèse en informatique ? Y a-t-il une spécificité informatique qui justifie de règles différentes de celles des autres disciplines ? Doit-on dire que nous ne voulons plus de thèses non financées ? Quel est, en fin de compte, le modèle financier que nous désirons suivre ?
- Quel avenir pour le docteur en Informatique ? Dans le secteur public ? Quelles sont les règles de recrutement d'un grand organisme comme l'INRIA ? Quels sont les écueils, du point de vue du CNU ?
- Et l'Europe dans tout ça ? Que devient le doctorat dans le processus de Bologne ? Les thèses dans les différents pays sont-elles comparables ? Vont-elles converger ?

Assemblée Générale de Specif

Une assemblée générale extraordinaire se tiendra le 8 décembre 2005 dans les locaux du Cnam 2 rue Conté, Paris 3, sur l'ordre du jour suivant :

Changement du siège social de l'association.

A défaut de chorum, ce point sera à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 11 janvier 2006.

L'un des objectifs du congrès est de discuter, en particulier avec les doctorants en Informatique, de ce que doit être une thèse en Informatique. En particulier, il s'agira de vérifier l'adéquation entre ce que nous pensons et ce qui est usuellement présenté comme charte des thèses. D'ailleurs, pour préparer le débat et faire participer, y compris des gens qui ne pourraient pas être présents au congrès de Saint-Etienne, un site de discussion a été installé (voir l'encadré).

Inscription par le site web

Comité d'organisation de Specif 06

- Philippe Beaune, ENSM-SE
- Olivier Boissier, ENSM-SE
- Jean-François Chambon, ENSM-SE
- Rémi Eyraud, ASEC
- Colin de la Higuera, UJM
- François Jacquenet, UJM
- Jean-Christophe Janodet, UJM
- Christine Largeton, UJM
- Pierre Lescanne, SPECIF
- Pascale Mauvin, UJM
- Maxime Morge, ASEC
- Fabrice Muhlenbach, UJM
- Thierry Murgue, ASEC
- Franck Thollard, UJM
- Laurent Vercouter, ENSM-SE

Pour en savoir plus

Le site du congrès :

<http://eurise.univ-st-etienne.fr/Specif06/>

Le site du forum :

<http://www.specif.org/phpbb/viewforum.php?f=6>

Le site spécial « Charte des Thèses » :

<http://cdt.jeunes-chercheurs.org/>

Le site du Musée d'Arts de d'Industrie :

<http://www.evene.fr/culture/lieux/musee-d-art-et-d-industrie-1498.php>

Programme du congrès Specif 2006

Mercredi 11 Janvier

Assemblée générale de l'association

Avant 18 heures : les participants qui le voudront pourront arriver avant et visiter tranquillement le Musée d'Art et d'Industrie

18 heures : début de l'Assemblée générale

- Rapport moral (Pierre Lescanne)
- Rapport financier (Elisabeth Murisasco)
- Changement du siège social
- Discussion générale et débat
- Présentation des candidats au CA
- Votes

19 heures : visite « libre » du musée : dans les salles des guides répondront aux différentes questions. Des passementiers retraités feront fonctionner pour nous leurs métiers, véritables ancêtres de l'ordinateur ...

20 heures : apéritif, puis repas dans le musée

Jeudi 12 Janvier

A partir de 8h : accueil et inscription

9h : Allocution de bienvenue (président de Specif, représentant de l'Université et de l'Ecole des Mines)

9h30 : Présentation de l'informatique stéphanoise, avec un fort accent « doctorat ».

10h15 : Explication du fonctionnement des journées / exposé introductif.

10h30 : Pause café

11h : Ateliers en parallèle

- Doctorant en informatique : est-ce un métier ? Cet atelier vise à discuter des conditions dans lesquelles peut (ou doit) s'effectuer un thèse : peut-on faire cela le soir et le week-end ? Hors d'un laboratoire ? Sans moyens ? Quelle durée ?
- Les financements des thèses : un tour des lieux : quelles possibilités ? Quelles solutions ? Les cotutelles ? Quelle durée ?

12h30 : Repas sur place

14h : L'analyse de Specif : changements dans la thèse en informatique : les problèmes, les points où nous sommes en retard.

14h15 : Les allocations et la politique de la MSU concernant le doctorat (un représentant du ministère)

14h45 : Le point de vue des doctorants

15h15 : La charte européenne et sa mise en œuvre

15h45 : Débat plénier

16h15 : Pause café

16h45 : Prix de thèse

Exposé de 30 mn du lauréat et de 15 mn des accessits

18h : Fin des travaux du jour

19h30 : Apéritif servi dans la salle de restaurant prévu.

Opération « 20 ans », remise du prix de thèses, et repas.

Vendredi 13 Janvier

Matinée consacrée à l'insertion des doctorants

9h : Ateliers en parallèle

- Les HDR
- Les écoles doctorales

10h15 : Pause café

10h45 : Deux tables rondes

- Insertion des docteurs dans les laboratoires (CNU, Ministère, Europe)
- Insertion des docteurs dans l'entreprise (Europe, Entreprises, ...)

Parmi les participants à la table ronde :

- Un représentant de la CPU
- Un représentant du Syntec
- Un ou deux représentants d'entreprises de tailles variables
- Un représentant du Cereq
- Un représentant de la DRH de l'INRIA
- Un représentant des doctorants
- Un animateur non participant

12h30 : Repas

Après midi consacré à la charte des thèses : l'objectif est de débattre des articles usuels en les discutant à partir du point de vue des informaticiens. Voir le site spécial sur les chartes de thèses.

Mise en place d'un forum dédié à la recherche

<http://www.specif.org/phpbb/>

Afin d'être à l'écoute permanente de la communauté informatique et dans un but de réactivité et d'efficacité, Specif s'est dotée d'un forum dédié à la « recherche ». Ce forum se voudrait un lieu d'échange, et de libre expression autour de la recherche et de son avenir en France.

Il représente une alternative actuelle à des solutions classiques telles que questionnaires, emails, etc.

Il a pour objectif de permettre à Specif d'être encore plus proche de sa communauté en recueillant, avis, critiques, souhaits et interrogations en temps réel.

Un forum a certes l'avantage d'être pratique, flexible et multi-coopératif, mais il dépend entièrement de ses contributeurs volontaires. Il ne subsiste que si ses adhérents le font vivre et ce, grâce à leurs échanges et contributions.

PRES, Campus de la recherche, ANR, AER, pôles de compétitivité, haut conseil de la recherche, recherche public, recherche privée, évaluation, exprimons nous, soyons actifs, le moment est crucial pour la recherche française.

Rendez-vous sur le site, vous y trouverez des sujets de discussions, des questions, des avis, exprimez vous en toute liberté. Specif tiendra compte de votre avis.

Pour s'inscrire il suffit de se rendre à l'adresse :

<http://www.specif.org/phpbb/>

et de s'enregistrer.

Grand merci à Stéphane Lavirotte d'avoir permis à ce forum d'exister.

Specif, 20 ans la maturité?

On n'a pas tous les jours ...
20 ans déjà ! 20 ans de retrouvailles SPECIFIques, de rencontres régulières à travers le bulletin, les journées, les Assemblées Générales, puis le site web, enfin la lettre, les forums... L'association a évolué avec ses vecteurs, adaptant sa communication, sa structure (et même la composition de son CA) aux nouveaux supports, au progrès de l'édition électronique, à l'évolution du document numérique, et des modes de communication.

Un peu d'histoire...

L'association est créée en 1985, du temps de la 24ème section du CSU, de la 8ème du Comité National de la Recherche Scientifique et du « plan informatique ». Claude Pair la préside. Elle rassemble les énergies et volontés de ceux qui veulent défendre et mettre en valeur les SPECIFICités de l'enseignement et de la recherche en Informatique.

Le BULLETIN ...

Le premier bulletin paraît en Février 1986, sous la responsabilité de Dominique Sotteau. Norbert Cot prend la suite, avec Hélène Bestougeff,

puis vient Christian Carrez, Président « honoraire », qui passera bientôt la main à Christine Crochepeyre. Max Dauchet lance l'idée de la lettre en 1998, toujours sous la houlette de Christian, avec une alternance assurée par Camille Bellissant. Avec le bulletin, ses numéros habituels et ses numéros spéciaux, c'est un peu l'esprit de l'association qui se révèle. Ce document comme mémoire du vivant, comme trace, comme témoignage de cette activité, miroir de nos activités à tous, enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs. La longue liste des manifestations, journées thématiques et colloques organisés un peu partout en France, en témoigne. Les annuaires de formations, enquêtes et rapports, issus de recensements jamais effectués par aucune autre structure, ont marqué leur temps.

Voici la 12ème lettre, qui annonce le 54ème bulletin, et les 32èmes journées en Janvier 2006... [54 -12 = 42... la Loire !].

SPECIFions, SPECIFions, il en restera bien quelque chose ... et rendez-vous à Saint-Etienne.

Specif : Président Pierre Lescanne (Pierre.Lescanne@ens-lyon.fr)

•**Vice-présidents** Michel Augeraud (Michel.Augeraud@univ-lr.fr),
Jacques Bahi (jacques.bahi@univ-fcomte.fr),
Nelly Bensimon (n.bensimon@iut.univ-paris8.fr)
Christine Choppy (Christine.Choppy@lipn.univ-paris13.fr)

•**Secrétaire** Annie Geniet (ageniet@ensma.fr)

•**Trésorière** Elisabeth Murisasco (murisasco@univ-tln.fr)

•**Adhésions** Robert Chignoli (chignoli@unice.fr)

•**Web** : <http://www.specif.org>

La lettre de Specif : Directeur de la publication Pierre Lescanne

•**Comité de rédaction** Jacques Bahi, Christian Carrez, Christine Crochepeyre, Colin de la Higuera, Florence Sèdes

•**Secrétariat de rédaction** Christian Carrez (carrez@cnam.fr) Christine Crochepeyre (croche@cnam.fr)

•**Conception graphique** Dulce Araujo

•**Imprimerie** Launay - Tirage 1000

brèves

Qualifications CNU

La campagne 2006 des qualifications commence bientôt. Si vous êtes candidat, vous connaîtrez les noms de vos rapporteurs dès le 14 novembre (application Antarès). Dès maintenant, connectez-vous sur le site de la section 27 pour y trouver les recommandations utiles relatives à la constitution de votre dossier. Si vous avez déjà soutenu votre thèse ou votre HDR, adressez au plus tôt votre dossier aux rapporteurs, sans attendre la date limite du 15 décembre.

cnu.ifsic.univ-rennes1.fr

Candidature au CA

Le conseil d'administration de Specif est renouvelé par tiers tous les ans, lors de l'assemblée générale. Participer à ce conseil n'est pas une tâche honorifique, mais l'occasion d'agir pour notre communauté. C'est confronter des idées, et les faire partager avec tous les enseignants et chercheurs en informatique.

Si vous êtes intéressé(e), contactez Annie Geniet (ageniet@ensma.fr) qui vous donnera la marche à suivre pour que votre candidature soit publiée.

Adhésions

Le bulletin d'adhésion est disponible sur le site de Specif. Il est à remettre, accompagné du règlement, de préférence à votre correspondant. Il peut aussi être envoyé à Robert Chignoli - Adhésions SPECIF, IUT Nice-Côte d'Azur, 41, Boulevard Napoléon III, 06041 Nice

Le tarif pour une adhésion :

- personne morale 250 euros;
- personne physique 30 euros ou 15 euros pour les tarifs réduits (doctorants, ATER, non titulaires, MCF de moins de 2 ans, retraités).

Siège social : Société des Personnels Enseignants et Chercheurs en Informatique de France, Boîte 165, 4, place Jussieu - 75 252 PARIS cedex 05

RIP:

établissement : 20041 Guichet 01016
n° compte 0655097D037 clé RIP 30
Numero SIRET : 352 737 076 00021
Numero de SIREN 352 737 076